

Interreg – France-Wallonie-Vlaanderen

France – Belgique

Programme de coopération transfrontalière

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen est un programme de coopération transfrontalière. Il s'inscrit dans une volonté de favoriser les échanges entre les territoires situés de part et d'autre de la frontière franco-belge, en Régions Hauts-de-France et Grand Est, en Wallonie et en Flandre.

La mission principale du programme Interreg est de soutenir les projets ayant pour but de résoudre des défis transfrontaliers :

1. Concentrer les actions transfrontalières sur les secteurs et territoires présentant un fort potentiel pour favoriser le développement économique, la création d'emplois et la cohésion des territoires ;
2. Amplifier et pérenniser les synergies transfrontalières entre les stratégies régionales de développement économique et social pour plus d'efficacité ;
3. Renforcer l'identité commune des territoires transfrontaliers en soutenant des approches intégrées (multi secteurs, multi acteurs, multi projets).

Budget Total 170 M€ - Taux de cofinancement FEDER 60%

Mis à jour le : **09/06/2022**
Interreg
France-Wallonie-Vlaanderen



62.000 km²
10 000 000 habitants (environ)

Sur quels Objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?



**OT 1 :
Innovation**

OS 1 : Accroissement de la recherche et de l'innovation (R&I) de la zone transfrontalière dans les secteurs stratégiques et les secteurs à forte complémentarité

OS 2 : Accroissement du transfert et de la diffusion des bonnes pratiques innovantes dans les secteurs stratégiques et les secteurs à forte complémentarité de la zone transfrontalière



**OT 3 :
Compétitivité PME**

OS 3 : Créer, valoriser et mutualiser conjointement des dispositifs de développement et d'accompagnement des PME à l'accès aux marchés



**OT 5 :
Risques**

OS 6 : Anticiper et gérer les risques naturels, technologiques et industriels ainsi que les situations d'urgence



**OT 6 :
Environnement**

OS 4 : Valoriser et développer de manière créative, innovante et durable le patrimoine transfrontalier via le tourisme

OS 5 : Développer la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes transfrontaliers



**OT 8 :
Emploi, mobilité**

OS 9 : Favoriser l'emploi et la mobilité transfrontalière des travailleurs et intégrer les marchés de l'emploi



**OT 9 :
Inclusion sociale,
Santé**

OS 7 : Renforcer et pérenniser la mise en réseau et l'offre de services transfrontaliers à la population en matière sanitaire

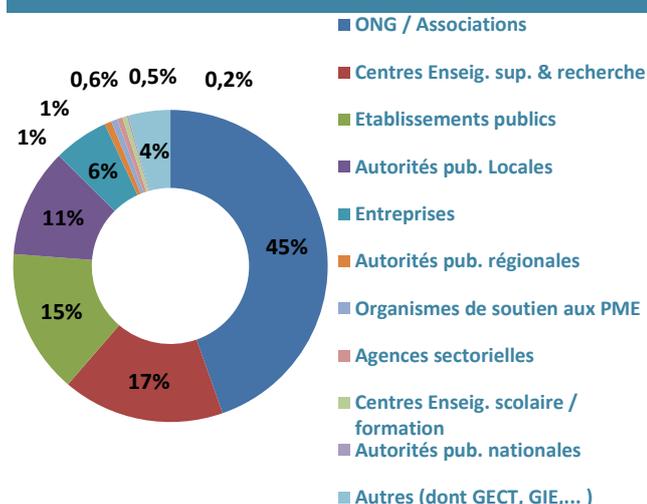
OS 8 : Renforcer et pérenniser la mise en réseau et l'offre de services transfrontaliers à la population en matière sociale

Où en est la mise en œuvre du programme ? (situation au 31/03/2022 en Millions d'€)

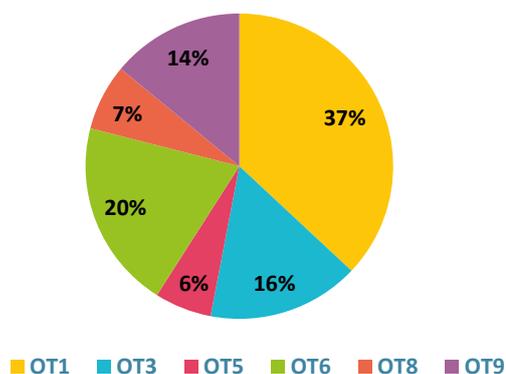
Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER affectés	% FEDER total	Nombre de Projets	Bénéficiaires FR*	Dont Chef de File FR
OT 1 : Innovation	99,2	59,5	61,4	130,20%	56	163	21
OT 3 : Compétitivité	42,5	25,5	23,8	93,20%	20	69	7
OT 5 : Risques & changement clim	17	10,2	9,6	94,40%	9	19	3
OT 6 : Environnement	53,8	32,3	36,9	114,20%	80	156	24
OT 8 : Emploi, mobilité	17,9	10,7	12,8	119,40%	27	56	8
OT 9 : Inclusion sociale, Santé	36	21,6	21,5	99,80%	38	93	13
Total (hors assistance technique)	266,3	159,8	166	103,90%	230	556	76

* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

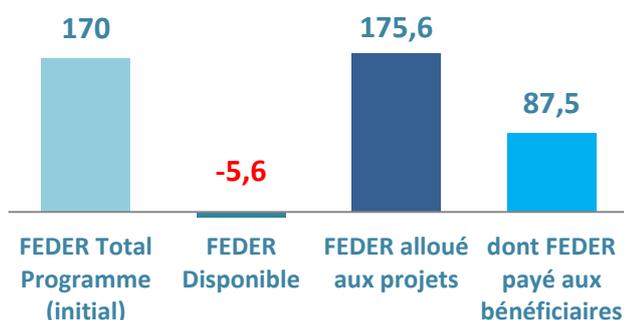
Qui sont les bénéficiaires des financements ?



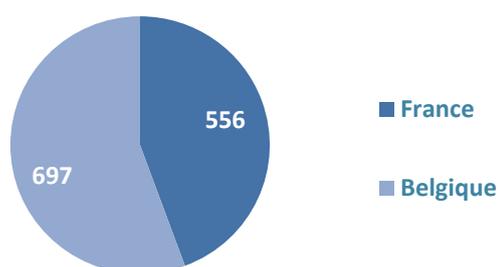
Quelles sont les thématiques financées par le programme au 31/03/2022 ?



Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (situation au 31/03/2022 (en Millions d'€))



Quelle participation selon les pays partenaires ?



Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement Interreg France-Wallonie-Vlaanderen

Le programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen est ouvert aux porteurs de projets situés sur la zone éligible du programme. Les projets doivent réunir à minima deux partenaires situés dans la zone éligible, dont au moins un partenaire est belge et l'autre français.

Le dépôt des dossiers se fait via des appels à projets ouverts régulièrement et se déroulant en 2 phases : introduction d'un pré-projet, puis, sous réserve d'acceptation, d'un projet.

3 types de projets existent : classiques, portefeuilles de projets et micro-projets.

A ce stade de mise en œuvre, **4 appels à projets et 4 appels à micro-projets ont été lancés.**

Les projets emblématiques du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen

<p>Projet : Destination terrils</p> <p>Destination Terrils.eu (ou comment favoriser un développement touristique raisonné et durable des terrils et assimilés)</p>	  <p>Destination terrils</p>
<p>Chef de file : CPIE Chaîne des Terrils (FR)</p> <p>Budget total : 1 878 609 €</p> <p>Subvention FEDER : 939 304 €</p> <p>Durée : 01/10/2017 au 31/03/2022</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conservatoire botanique national de Bailleul (FR) - Association de conservation de la nature Ardenne & Gaume asbl (BE) - NATECOM (BE) - Espace Environnement (BE) - CARAH (BE)
<p>Objectif Thématique : 3 - Protéger et valoriser l'environnement par une gestion intégrée des ressources transfrontalières</p> <p>Priorité d'Investissement : 3d - Valoriser et développer de manière innovante, créative et durable le patrimoine transfrontalier via le tourisme</p>	
<p>Le Projet</p> <p>Le paysage transfrontalier du Nord de la France est marqué par les emblématiques terrils, vestiges de l'exploitation charbonnière, ils sont désormais populaires et sont à la fois lieu de mémoire et lieux de découverte alliant valeur écologique, historique et sociale.</p> <p>Sous-produits de l'exploitation minière, ces sites ne sont pas adaptés ni à la réception du public ni à une fréquentation non contrôlée, susceptible d'altérer ce patrimoine.</p> <p>DESTINATION TERRILS favorise le développement touristique et économique du territoire, tout en préservant l'intégrité et la patrimonialité des sites.</p> <p>75 terrils, de part et d'autre de la frontière, font l'objet d'une analyse (fréquentation, biodiversité, vestiges de l'activité, ...) sur lesquelles sont bâties de nouvelles offres touristiques durables qui mobilisent et associent les citoyens et acteurs économiques locaux.</p>	
<p>Eléments clés</p> <ul style="list-style-type: none"> - 75 terrils, de part et d'autre de la frontière, analysés (fréquentation, biodiversité, vestiges de l'activité, ...). - De nouvelles offres de tourisme durable développées mobilisant et impliquant citoyens et acteurs économiques locaux. - Plusieurs outils promotionnels sont mis en place pour mettre en avant la « DESTINATION TERRILS ». 	
<p>Les enjeux</p> <p>DESTINATION TERRILS renforce le potentiel touristique de l'ancien bassin minier initialement peu attractif en jouant la carte d'un tourisme patrimonial respectueux du milieu fragile constitué par les terrils et pourvoyeur de développement économique.</p>	
<p>Le saviez-vous?</p> <p>Implantés dans un paysage d'agriculture intensive avec un réseau urbain dense, les terrils sont devenus de véritables zones-relais pour les espèces dont l'habitat naturel est fragmenté ou perturbé. Leur substrat et leurs configurations diverses, en font des lieux d'accueil pour des espèces dites pionnières et/ou xéro-thermophiles (recherchant des milieux secs et chauds), alors qu'elles sont plutôt naturellement rares à l'échelle régionale.</p>	
<p>Personne contact : Stéphane DESREMAUX - stephane.desremaux@chainedesterrils.eu</p>	
<p>Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur https://www.destinationterrils.eu/fr/</p>	

En savoir plus sur le programme - Contacts :

Autorité de Gestion Tél : +32 2 421 82 11 Mail : s.curzi@wbi.be Adresse : WBI - Place Saintelette, 2 – 1080 Bruxelles	Secrétariat Conjoint Tél : +32 (0)81.24.94.10 Mail : info@interreg-fwvl.org Adresse : avenue Sergent Vrithoff 2 – 5000 Namur - Belgique	Autorité Nationale (versant France) Tél : +33 (0)3 74 27 40 40 Mail: margherita.vece@hautsdefrance.fr Adresse : Région Hauts-de-France
--	--	--